

De : [Guy Sarault](#)
A : ["Dubois, Véronique"](#); ["Franklin Gertler \(franklin@gertlerlex.ca\)"](#); ["Sigouin-Plasse Hugo"](#); ["mlemay-lachance@gazmetro.com"](#)
Cc : ["Giner, Sophie"](#); ["Bob Knecht"](#)
Objet : RE: Dossier R-3867-2013
Date : 12 mars 2015 17:54:00
Pièces jointes : [R-3867-2013-C-ACIG-0028-Preuve-RappExp-2015_02_26.pdf](#)

Chère Me Dubois,

Nous confirmons demander la reconnaissance de monsieur Robert D. Knecht en tant que témoin expert de l'ACIG dans le présent dossier.

Voici les informations exigées par l'article 30 du Règlement sur la Procédure au sujet de monsieur Knecht :

1° le nom et les coordonnées du témoin expert :

-
Robert D. Knecht
Industrial Economics, Incorporated
2067 Massachusetts Avenue
Cambridge, MA 02140

2° le mandat et la qualification demandée pour le témoin expert :

-
Expert in utility revenue requirements, cost allocation, cross-subsidization, rate design, and industry restructuring for regulated utilities.

3° une copie du curriculum vitae du témoin expert comprenant une description de son expérience pertinente à la qualification demandée :

-
Voir le CV de monsieur Knecht joint comme Exhibit IEc-1 de sa preuve ci-jointe, pièce C-ACIG-0028

Meilleures salutations,

Guy Sarault
Bissonnette Fortin Giroux
490 Lavolette
St-Jérôme, Qc
Canada J7Y-2T9
Tel :450-431-4114
Fax : 450-431-4194
Cell : 514-531-2313
E-mail : g.sarault@bfgca.com

From: Dubois, Véronique [mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca]

Sent: 11 mars 2015 11:30

To: Franklin Gertler (franklin@gertlerlex.ca); 'Guy Sarault'; 'Sigouin-Plasse Hugo'; 'mlemay-lachance@gazmetro.com'

Cc: Giner, Sophie

Subject: Dossier R-3867-2013

Bonjour,

Je vous rappelle que, conformément à l'article 30 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie en vigueur depuis le 7 janvier 2015,

« 30. Lorsqu'un participant retient les services d'un témoin expert, il doit déposer à la Régie une demande de reconnaissance de son statut comprenant les informations précisées à cet article.

Cette demande doit être déposée au moins 30 jours avant la date prévue de l'audience et inclure les informations suivantes : (...) »

Je vous remercie de voir au respect de cette disposition.

Bonne journée.

Véronique Dubois

Secrétaire de la Régie de l'énergie

(514) 873-3303

veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.